Rapport public Parcoursup session 2025

IRFASE - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Tous les candidats	110	619	371	300	128

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	543	323	260	114	89,1 %
			Masculin	76	48	40	14	10,9 %
			Total	**619**	**371**	**300**	**128**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	4	1	0	0 %
				Sans mention	92	65	53	18	60 %
				AB	44	32	31	11	36,7 %
				B	16	10	10	0	0 %
				TB	3	2	2	1	3,3 %
				Total	**165**	**113**	**97**	**30**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	5	1	0	0 %
				Sans mention	120	69	48	26	56,5 %
				AB	73	45	43	18	39,1 %
				B	15	8	7	2	4,3 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	**225**	**129**	**101**	**46**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	12	4	0	0	0 %
				Sans mention	68	33	22	13	28,3 %
				AB	79	46	38	19	41,3 %
				B	48	28	26	12	26,1 %
				TB	8	6	6	2	4,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**216**	**118**	**93**	**46**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	4	3	2	40 %
				AB	3	3	2	2	40 %
				B	2	1	1	1	20 %
				Total	**10**	**8**	**6**	**5**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	3	1	100 %
				Total	**3**	**3**	**3**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	376	237	183	70	54,7 %
			En réorientation	94	44	43	21	16,4 %
			Non scolarisés	147	88	72	36	28,1 %
			Autres	2	2	2	1	0,8 %
			Total	**619**	**371**	**300**	**128**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	34	21	20	4
			Autres doublettes	103	71	59	21
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	132	82	67	25
			Autres doublettes	75	37	27	15
		Baccalauréat Professionnel	Accompagnement soins et services à la personne	78	44	33	10
			Autres spécialités	126	67	54	34

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	24,8 %	22,8 %	25,3 %	16 %
		Autres doublettes	75,2 %	77,2 %	74,7 %	84 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	63,8 %	68,9 %	71,3 %	62,5 %
		Autres doublettes	36,2 %	31,1 %	28,7 %	37,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IRFASE - D.E Educateur Spécialisé (24929)	Jury par défaut	Accompagnement soins et services à la personne	38,2 %	39,6 %	37,9 %	22,7 %
		Autres spécialités	61,8 %	60,4 %	62,1 %	77,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en français	Notes et appréciations des bulletins de première en français et résultats aux épreuves anticipées de français. Le cas échéant, notes de terminale pour les baccalauréats professionnels.	Important
	Résultats en histoire géographie	Notes et appréciations des bulletins de première et de terminale en histoire géographie.	Complémentaire
	Résultats dans les enseignements moral et civique (EMC)	Notes et appréciations des bulletins de première et de terminale en EMC.	Complémentaire
	Résultats en philosophie	Notes et appréciations des bulletins de terminale en philosophie.	Complémentaire
	Niveau en anglais	Notes et appréciations des bulletins de première et terminale en anglais. Notes du baccalauréat et de l'enseignement supérieur en anglais (étudiants en reconversion).	Complémentaire
	Résultats dans les spécialités (EDS) SES, HGGSP, HLP (baccalauréats généraux)	Notes et appréciations des bulletins de première et terminale des EDS SES, HGGSP, HLP. Notes du baccalauréat pour ces EDS (étudiants en reconversion).	Complémentaire
	Résultats dans les matières du champ du sanitaire et social (baccalauréats technologiques et professionnels)	Notes et appréciations des bulletins de première et terminale pour les enseignements ST2S, prévention, santé et environnement et éducation socioculturelle. Notes du baccalauréat pour ces matières (étudiants en reconversion).	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités à communiquer à l'écrit	Notes et appréciations des bulletins de première et de terminale en français et aux épreuves anticipées, histoire géographie, EMC, philosophie. Résultats de ces enseignements au baccalauréat (étudiants en reconversion). Soin apporté à la rédaction de la lettre de motivation.	Important
	Capacités à communiquer à l'oral	Appréciations des bulletins de première et de terminale. Résultats à l'oral anticipé de français et au grand oral (étudiants en reconversion). Aisance orale évaluée lors de l'épreuve orale d'admission.	Important
	Méthode de travail et Autonomie	Champ "méthode de travail" et "autonomie" de la fiche avenir. Appréciations des bulletins de première et de terminale.	Complémentaire
Savoir-être	Capacités à s'investir en formation	Appréciations des bulletins de première et de terminale (participation en classe, projets péri scolaires, investissement etc.). Champ "capacité à s'investir dans le travail" de la fiche avenir.	Très important
	Esprit d'équipe	Appréciations des bulletins de première et de terminale sur le travail en équipe, lettre de motivation, stages/expériences et activités péri et extrascolaires.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Posture et savoir être évalué lors de l'épreuve orale	Appréciation de la présentation, des capacités d'écoute, de compréhension et de dialogue lors de l'épreuve orale.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du métier et du secteur	Appréciation à partir de la lettre de motivation, les activités extrascolaires, les expériences /stages, le bénévolat et lors de l'épreuve orale.	Très important
	Motivation et cohérence du projet	Appréciation du projet via la lettre de motivation, les activités extra scolaires, expériences/stages, bénévolat, la participation aux JPO, salons et l'épreuve orale. Champ "cohérence du projet" de la fiche avenir.	Très important
	Argumentation du choix de la formation et connaissance de son contenu	Appréciation du projet de formation via la lettre de motivation, la participation aux JPO, salons et son argumentation lors de l'épreuve orale.	Très important
	Capacités à réussir dans la formation	Champ "capacités à réussir" de la fiche avenir. Appréciation des capacités de réussite en formation à partir des bulletins et de l'argumentation lors de l'épreuve orale.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement péri et extra scolaire	Lettre de motivation, engagement (vie associative, bénévolat, service civique). Champ "Engagement, esprit d'initiative" de la fiche avenir (vie étudiante et du lycée, délégué, tutorat etc.). Engagement évalué à l'épreuve orale.	Très important
	Curiosité pour les questions d'actualité sociale, politique, économique, culturelle et sportive	Appréciation de l'intérêt pour les questions d’actualité sociale, politique, économique, culturelle et sportive via la lettre de motivation et l’épreuve orale.	Important
	Intérêt pour les activités culturelles, sportives et artistiques	Appréciation de l'intérêt pour les activités culturelles, sportives et artistiques via la lettre de motivation, les activités, centres d'intérêt et l'épreuve orale.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'ensemble des candidatures a fait l'objet d'une évaluation quantitative et qualitative, fondée sur plusieurs critères : la qualité du dossier Parcoursup, la motivation, la cohérence du projet, la connaissance de la formation, du métier et du secteur, ainsi que l' engagement bénévole et l'expérience. Ont également été valorisées la participation aux JPO, webinaires et salons, la curiosité pour l'actualité économique, sociale, culturelle et sportive, les centres d'intérêt.
Lors de l'entretien collectif, l'évaluation s'est appuyée sur ces éléments ainsi que la participation, la qualité des échanges et la posture au sein du groupe. La note finale intègre l'évaluation du dossier Parcoursup, l'épreuve orale et l'OAD pour le parcours scolaire. Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne ont été classés.
La participation à l'épreuve orale étant obligatoire, les candidats convoqués n'ayant pas participé à la session collective malgré nos relances (via la plateforme, au téléphone ou en mail) n'ont pu être classés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une attention particulière a été portée aux dossiers des lycéens engagés dans le dispositif "Cordée de la réussite" ou les dispositifs d'accompagnement au projet. Ces candidats ont bénéficié d'un accompagnement à l'orientation, d'une sensibilisation aux métiers et formations du secteur social, ainsi que d'une préparation aux modalités d'admission. Ils ont également été soutenus dans la construction de leur projet et sa valorisation sur Parcoursup, Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'intégration dans l'enseignement supérieur et de prévenir le décrochage ou l'isolement. Tous ces éléments se confirment en général lors des évaluations. La préparation à la posture d'étudiant et professionnelle est un atout pour l'épreuve orale d'entretien, notamment collective. Elle permet d'identifier les compétences, les savoir-être et la mise en perspective du projet.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Tous les vœux confirmés sur Parcoursup des candidats ayant fait une demande d’entrée en formation DEES ont été pris en compte dans le cadre de la commission d’examen des vœux (CEV).
La CEV était constituée de la direction, de la coordination de la filière, de formateurs, du Pôle admissions et du Pole apprentissage.

Pour que la candidature puisse être étudiée en CEV, il fallait réunir les conditions ci-après :

- Répondre aux critères règlementaires d'accès à la formation (Arrêté du 22 Aout 2018 relatif aux formations et diplômes en travail social) ;
- Que le dossier Parcoursup du candidat soit renseigné dans son intégralité ;
- Que le candidat ait participé à l’entretien d’admission.

L'étude de la candidature et des vœux du candidat a été constituée des éléments suivants :

- Une étude du dossier scolaire pour chaque vœu du candidat à l’IRFASE qui s’appuie sur un traitement algorithmique (cf. Critères généraux d’examen des vœux) ;
- Une étude du dossier Parcoursup pour chaque vœu du candidat déposé à l’IRFASE, réalisée par un jury intégrant les éléments quantitatifs et qualitatifs déposés sur la plateforme ;
- Un entretien collectif de motivation et de projet avec un jury pour chaque candidat ayant déposé un vœux.

Une session collective d'échanges en groupes restreints a été organisée dans le cadre de l'épreuve orale pour chaque candidat ayant confirmé un ou plusieurs vœux à l’IRFASE.
L’épreuve orale a pris en compte la cohérence du projet, les qualités humaines et relationnelles de la candidate ou du candidat, sa curiosité et sa connaissance du secteur social ainsi que de la formation. Le jury a apprécié également la capacité à démontrer, mettre en valeur ses expériences et ses motivations ainsi que a posture, les capacités de dialogue et à interagir dans le groupe.

La tenue de cet entretien a été réalisée en présentiel, hormis quelques situations exceptionnelles de candidats situés en province

et à l'étranger pour lesquelles un entretien en Visio a été proposé.

Lors de l'étude de la candidature, une attention particulière a été portée aux éléments suivants :

- Les bulletins scolaires de première et de terminale ainsi que les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat dans les enseignements suivants : français, histoire géographie/EMC, philosophie et anglais ainsi que dans les spécialités (SES) sciences sociales, (HGGSP) Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques et (HLP) Humanités, Littérature et Philosophie ;
- Les options sciences techniques sanitaires et sociales des baccalauréats technologiques et professionnels concernés ;
- La fiche avenir renseignée par l'établissement scolaire ;
- Les parcours dans l'enseignement supérieur et la fiche de suivi pour les étudiants en reconversion ;
- La lettre de motivation afin d'évaluer la connaissance du secteur et de la formation, la cohérence du projet ainsi que l'expression écrite du candidat ;
- L'engagement bénévole, les activités et centres d'intérêt du candidat ainsi que l'interet pour l'actualité sociale, politique, économique, culturelle et sportive ;
- La réalisation d'un service civique a également été considérée.

La note globale a été posée à partir de l'évaluation quantitative et qualitative du dossier du candidat constituée de la note du jury avec l'appui du traitement algorithmique.
L'entretien collectif a permis de départager les candidats ex æquo.
A l'issue de l'examen de la candidature, la commission d'examen des vœux s'est tenue et a délivré un avis d'admission ou non.
Si le dossier a été déclaré recevable, les candidats ont été classés sur la base de leur note par ordre décroissant en fonction des effectifs des candidats appelés. Les candidats classés ont reçu soit une proposition de formation, soit une place en liste d'attente.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous recommandons aux candidats de bien préparer leur projet et de se saisir de tous les dispositifs de l'orientation :

- Consulter l'offre de formation sur Parcoursup et sur le site de l'IRFASE
- Effectuer des démarches d'orientation et de projet : vie de classe au lycée, informations auprès du CIO, CIDJ, ONISEP et ORIANE (fiches métiers, tests et bilans d'orientation en ligne, capsules métier)
- Consulter les sites professionnels dédiés au travail social (OPCO Santé, Le Média social, UNAFORIS)
- Réaliser des enquêtes métier, stages, bénévolat
- S'intéresser à l'actualité
- Développer les onglets expériences/stages, engagement, activités/centres d'intérêt sur le dossier Parcoursup
- Soigner la lettre de motivation (attention à l'utilisation des IA)
- Se rendre sur les salons d'orientation, forums des métiers
- Participer aux JPO (19/11/25 et 31/01/26) , Jobdating et réunions d'information de l'IRFASE qui offrent un temps d'échanges avec les équipes, étudiants et employeurs.

Signature :
VERONIQUE BAYER,
Directeur de l'établissement IRFASE